

1. Généralités
1.1 Les présentes conditions générales s'appliquent à tout chèque-cadeau acheté auprès de {nom_du_bout} (votre_ville), Pays-Bas. (Le "site web" désigne le site Internet, les applications mobiles, les communications ou services électroniques, ou tout autre endroit où vous pouvez acheter un chèque cadeau auprès de Vlieg simulator.nl. Le site web sur lequel Vlieg simulator.nl fait la promotion de chèques-cadeaux est la propriété de Vliegles.nl B.V.). 1.4 "Chèque-cadeau" signifie un instrument, sous forme physique ou électronique, donnant au détenteur de ce chèque-cadeau (le "détenteur du chèque-cadeau") ou le droit d'acheter l'Expérience auprès du fournisseur dans le délai spécifié sur le chèque-cadeau (la "période de validité").

1.5 Le "numéro du chèque-cadeau" est le numéro à 11 chiffres figurant au bas du chèque-cadeau. Ce numéro est unique et doit être gardé secret par le détenteur du chèque-cadeau.

1.6 L'"expérience" désigne les biens et/ou services fournis par le prestataire au titulaire du chèque-cadeau, comme spécifié sur le site Internet et sur le chèque-cadeau. (Il ne vend pas, ne fournit pas et ne met pas à disposition l'Expérience. Tout ce qu'elle fait, c'est vendre et mettre à disposition le chèque-cadeau.) 1.8 La dernière mise à jour de ces conditions générales a eu lieu le Décembre 3, 2021 (version 6). {nom_du_lieu} se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment les présentes conditions générales. Toute modification des présentes conditions générales sera publiée en ligne. Vous n'êtes lié que par la version des conditions générales à laquelle vous avez adhéré au moment de l'achat d'un chèque-cadeau. Pour toutes les expériences, une réservation doit être effectuée dans les six mois suivant l'émission du chèque-cadeau. D'autres exigences de participation sont énoncées dans l'expérience pertinente sur www.vlieg simulator.nl sous la rubrique Commentaires et spécifications. Il s'agit notamment, mais pas exclusivement, de l'âge minimum/maximum, de la taille minimum/maximum. 1.10 "Expérience saisonnière" désigne une expérience qui n'est disponible que pendant une certaine période de l'année. La saison est précisée dans les Conditions de participation.

2. Achat d'un chèque-cadeau
2.1 Vous devez être âgé d'au moins 18 ans pour acheter un chèque-cadeau. Cependant, l'achat du chèque-cadeau n'est pas complet tant que vous n'avez pas reçu un e-mail de {nom_du_bout} confirmant l'acceptation de votre offre. {nom_du_point} se réserve expressément le droit de refuser votre offre. En outre, {nom_du_lieu}, même s'il a accepté votre offre, peut résilier le contrat à tout moment s'il a des motifs raisonnables de soupçonner que vous avez commis une fraude à l'encontre de {nom_du_lieu}, d'un tiers affilié ou du fournisseur. Ceci est à la discrétion de {nom_du_bout}.

2.3 Le fournisseur peut déclarer ses propres conditions générales applicables à l'achat, la livraison et/ou la fourniture de l'expérience. Le chèque cadeau

3.1 Sauf mention contraire explicite :

- 3.1.1 le chèque cadeau ne peut être échangé qu'une seule fois ;
- 3.1.2 le chèque cadeau ne peut être échangé que par le fournisseur et non par {nom_du_bout} ;
- 3.1.3 le chèque cadeau doit être échangé conformément aux instructions d'échange qui accompagnent le chèque cadeau lors de l'échange chez le fournisseur.

Pour pouvoir utiliser un chèque-cadeau, vous devez le présenter au fournisseur pendant la période de validité. Si vous n'utilisez pas le chèque-cadeau pendant la période de validité, le chèque-cadeau expirera automatiquement et ne pourra pas être utilisé. La condition minimale pour programmer une expérience est qu'une réservation soit effectuée dans les six mois suivant l'achat du bon. 3.5 Si vous souhaitez échanger le chèque-cadeau contre des biens et/ou des services qui ne font pas partie de l'expérience, vous n'avez pas droit à un crédit, à un remboursement en espèces ou à un nouveau chèque-cadeau pour la différence entre la valeur de l'expérience et la valeur réelle des biens et/ou services fournis et/ou mis à votre disposition par le prestataire. Ils ne peuvent pas être rachetés en partie ou par étapes. Si, pour quelque raison que ce soit, vous échangez le chèque-cadeau auprès d'un prestataire pour un montant inférieur à la valeur initiale (sans remise) de l'expérience, vous n'avez pas droit à un crédit, à un remboursement en espèces ou à un nouveau chèque-cadeau pour la différence entre la valeur initiale (sans remise) et la valeur échangée. 3.7 Dans le cas où un prestataire ne peut pas livrer et/ou mettre à disposition l'expérience telle que décrite pour des raisons imprévues, Vliegles.nl vous en informera dès que possible par e-mail. Vlieg simulator.nl se réserve le droit d'offrir un nouveau chèque-cadeau avec une expérience similaire, à la discrétion de Vlieg simulator.nl. La condition minimale est que le titulaire du chèque-cadeau ait respecté l'obligation d'effectuer une réservation dans les six mois suivant l'achat du chèque, comme cela est clairement indiqué sur le chèque-cadeau. Utilisation d'un chèque-cadeau

4.1 L'achat d'un chèque-cadeau est réservé à votre usage privé et non

commercial. Toutefois, vous pouvez offrir la carte cadeau à quelqu'un pour son usage privé et non commercial. La reproduction d'un chèque-cadeau ainsi que l'utilisation commerciale d'un chèque-cadeau sont interdites. Ni {nom_du_bout} ni le fournisseur ne sont responsables de la perte ou du vol des chèques-cadeaux ou de la localisation du numéro du chèque-cadeau. - 4.4 Toute tentative d'utilisation d'un chèque-cadeau en violation des présentes conditions générales peut, à la seule discrétion de {nom_du_bout}, invalider le chèque-cadeau. Annulation et plaintes

5.1 Le droit de retrait (droit de résiliation) visé à l'article 6:230o du Code civil néerlandais ne s'applique pas à l'Expérience. Sont exclus du droit de rétractation les services relatifs à l'hébergement, au transport, à la restauration ou aux loisirs à effectuer à une certaine date ou pendant une certaine période, tels que les voyages, les événements, les billets, etc. L'exception visée à l'article 6:230p sub e du Code civil néerlandais s'applique aux services de {nom_du_point}. Le fournisseur, et non Vlieg simulator.nl, est responsable de la livraison et/ou de la mise à disposition de l'expérience. Tout ce que fait {nom_du_bout} est de vendre et de mettre à disposition le chèque-cadeau. Toutefois, si vous et le fournisseur ne parvenez pas à vous entendre sur la résolution de la plainte, {nom_du_bout} peut, à votre demande, tenter d'aider à résoudre le problème entre vous et le fournisseur.

6. Echange du chèque-cadeau

6.1 Le chèque-cadeau ("chèque-cadeau original") peut être échangé contre un nouveau chèque-cadeau :

6.1.1 pendant la période de validité ; et

6.1.2 si aucune Réservation n'a encore été effectuée ou si une Réservation précédemment effectuée a été annulée auprès du Fournisseur au moins 48 heures avant le début de l'Expérience ; 6.2 si le Nouveau Bon Cadeau est plus cher que le Bon Cadeau original, la différence doit être payée en sus ; 6.3 si le Nouveau Bon Cadeau est plus cher que le Bon Cadeau original, la différence doit être payée en sus. 6.4 L'échange d'un chèque-cadeau ne modifie pas sa durée de validité, même si un paiement supplémentaire a été effectué. 6.5 Pour déterminer le montant à payer en supplément, le prix de vente initial du chèque-cadeau original sera comparé au prix de vente actuel du nouveau chèque-cadeau. Prolongation du chèque-cadeau

7.1 Aucune prolongation de la période de validité n'est possible.

8. Responsabilité de l'expérience

8.1 Veuillez noter que le prestataire et non {nom_du_bout} : 8.1.1 est le vendeur, le fournisseur et le prestataire de l'expérience ; 8.1.2 est la partie qui conclut un accord avec le détenteur du chèque-cadeau une fois que le chèque-cadeau a été échangé ; et 8.1.3 est le seul responsable de la mise à disposition de l'expérience. 9.2 Une réservation peut (uniquement) être demandée par le titulaire de la carte cadeau via www.vlieg simulator.nl/reservation.

Une réservation ne peut être effectuée que pendant la période de validité.

Le nombre de participants à l'enquête est déterminé par le nombre de participants, le nombre de participants, le nombre de membres du personnel et le nombre de participants à l'enquête.

9.6 Une réservation n'est pas faite avant la confirmation écrite du prestataire

9.7 Les réservations doivent être demandées au moins 2 jours avant le début de l'expérience

9.8 Le titulaire de la carte cadeau doit vérifier si les conditions de participation sont remplies avant de faire une réservation

10. 10.1 Si le titulaire du bon cadeau souhaite annuler ou modifier la réservation, cela ne peut être fait que par le fournisseur, et non par {nom_du_bout}. Le chèque-cadeau ne sera annulé que si le titulaire de la carte en fait explicitement la demande et si les conditions d'annulation du chèque-cadeau sont remplies.

10.4 Si une annulation est faite par le titulaire du chèque-cadeau dans les 48 heures précédant le début de l'expérience, le chèque-cadeau sera annulé et vous n'aurez pas droit à un crédit, à un remboursement en espèces ou à un nouveau chèque-cadeau. Modification ou annulation de la Réservation par le Prestataire

11.1 Le Prestataire et/ou {nom_du_lieu} peuvent annuler ou modifier la Réservation si la sécurité ne peut être garantie. Par exemple, mais sans s'y limiter, les conditions météorologiques ou l'état technique de l'équipement à utiliser ne permettent pas de réaliser l'expérience, à la discrétion du prestataire. Vlieg simulator.nl se réserve le droit d'offrir un nouveau chèque-cadeau pour une expérience similaire ;